

ASSEMBLÉE NATIONALE

24 septembre 2016

TERRITOIRES DE MONTAGNE - (N° 4034)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CE380

présenté par
Mme Genevard, rapporteure et Mme Laclais, rapporteure

ARTICLE 6

À la seconde phrase de l'alinéa 14, substituer à la seconde occurrence du mot :

« à »,

les mots :

« au I de ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.